



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

restauration scolaire

Question au Gouvernement n° 639

Texte de la question

RESTAURATION SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Loïc Prud'homme, pour le groupe La France insoumise.

M. Loïc Prud'homme. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, le Salon de l'agriculture s'ouvre dans quelques jours. Il sera l'occasion de mettre sur le devant de la scène nos agricultrices et nos agriculteurs, bien malmenés en ce moment par votre collègue. Pourtant, ce métier est l'un des plus nobles avec celui des enseignants : les premiers ont la charge de nourrir les corps ; les seconds ont la mission de nourrir les esprits. Vous avez la responsabilité de l'éducation nationale, et il est un endroit où ces deux objectifs se rejoignent : la cantine scolaire. Vous prétendez être attaché à la réussite de nos 12 millions d'élèves. Je veux bien vous faire crédit à ce sujet : vous accueillerez donc mes arguments favorablement.

Les problèmes d'accès à la cantine aggravent les inégalités scolaires et nuisent gravement à la réussite des élèves. Il n'est pas possible d'étudier correctement le ventre vide. Aujourd'hui, 70 % des communes ne proposent pas de tarif différencié. Il est temps de changer cette situation, c'est une question de justice sociale et de réussite scolaire : il faut que chaque élève ait un accès gratuit à la cantine.

Cette pause doit être un temps éducatif où les enfants apprennent le partage, les goûts, le cycle des saisons, la valeur nutritionnelle des aliments. Cette éducation à l'alimentation n'est pas accessoire, sachant que 17 % de nos jeunes sont en surpoids, selon la dernière étude de Santé publique France – l'ancien Institut de veille sanitaire. Face à la malbouffe, proposer gratuitement cinq repas équilibrés, chaque semaine, à plusieurs millions d'enfants et d'adolescents, c'est un enjeu de santé publique.

Cela permettrait aussi de redonner du sens, des débouchés et des revenus décents aux agriculteurs qui seraient ainsi chargés de nourrir nos gamins avec des produits de saison, locaux et exempts de pesticides. Au prix moyen de 3,30 euros par repas, voilà aussi une façon directe de redonner à une famille de deux enfants 132 euros par mois de pouvoir d'achat.

Monsieur le ministre, vous êtes prompt à comparer notre pays aux pays nordiques au sujet des résultats scolaires : serez-vous aussi prompt à reprendre l'exemple de la Finlande et de la Suède pour, comme eux, mettre en place un grand service public de restauration scolaire gratuite ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur de nombreux bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Monsieur le député, je connais votre attachement à la qualité alimentaire et vous n'ignorez pas que les États généraux de l'alimentation, à travers leur

atelier 9 présidé par Dominique Voynet, ont été l'occasion de traiter de cette question essentielle avec les différents acteurs économiques et les représentants des consommateurs.

La feuille de route des États généraux de l'alimentation prévoit des mesures dans une approche de l'alimentation conjuguant équilibre nutritionnel et plaisir. La révision du Programme national nutrition santé, qui s'articulera mieux avec le Plan national de l'alimentation, pour adapter les repères nutritionnels en fonction de l'évolution des modes de consommation, est un élément important.

Nous allons travailler sur l'alignement progressif des produits vendus en outre-mer sur les standards européens en sucre, en sel et en gras. Nous allons aussi encourager les démarches d'engagement volontaire sur la qualité nutritionnelle des produits et la taille des portions. En outre, la charte du CSA sera révisée et étendue à tous les supports radio, télévision et internet.

Vous savez que, en ce qui concerne la restauration scolaire, nous avons un objectif très ambitieux : 50 % de produits bios, locaux ou sous signe de qualité, ce qui permettra de réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité, saine et durable.

Il s'agit aussi de renforcer l'éducation en la matière, notamment celle des plus jeunes, à travers des parcours alimentaires pédagogiques pour connaître les aliments, et de mettre en place un choix dirigé des plats et des menus en restauration scolaire dans les établissements du secondaire, ainsi que de travailler à la conception de programmes courts d'information au niveau national mais aussi régional. Le Gouvernement veillera en outre à une meilleure implication des professionnels de santé dans la sensibilisation à la nutrition.

Mme Caroline Fiat. Vous ne répondez pas à la question ! Ça sera gratuit, oui ou non ?

M. Stéphane Travert, ministre . Monsieur le député, nous sommes au travail sur le sujet et je sais que nous pouvons compter sur votre participation pour nous y aider. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Loïc Prud'homme](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 639

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 février 2018](#)